

SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DE SEINE ET MARNE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/09/2019  
Publication : 18/09/2019

GROUPEMENT LOGISTIQUE  
SERVICE INFRASTRUCTURES  
SERVICE ADMINISTRATION FINANCES COMMUNALES PUBLIQUE



## BUREAU DU C.A.S.D.I.S.

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2019

P.V. N° 99  
Dossier N° 7

### DELIBERATION DU BUREAU DU CASDIS

Le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif à la convention de servitude pour le renouvellement du réseau BT sur la façade du Centre d'incendie et de secours de Donnemarie-Dontilly,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- ✓ D'approuver le principe de cette convention ;
- ✓ D'autoriser l'établissement et la signature de ladite convention et de l'ensemble des pièces administratives s'y rapportant ;
- ✓ De donner délégation au Directeur des affaires administratives et financières pour signer en cas d'empêchement de la Présidente du Conseil d'administration.

La Présidente du Conseil d'administration

  
Isoline GARREAU-MILLOT